

Sujet : [INTERNET] Centrale hydro électrique de Saint Gingolph, enquête publique

De : > r-villet (par Internet) <r-villet@orange.fr>

Date : 10/06/2021 08:36

Pour : <ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr>

Bonjour,

J'ai pris connaissance du projet hydro électrique que la société Hydro Morge propose sur le torrent La Morge traversant la commune de ST-Gingolph en Haute -Savoie du Nord.

Je tiens à faire les remarques suivantes pour être versées au dossier de l'enquête publique:

- Qualité de l'entreprise Hydro Morge : je me suis renseigné sur cette SAS composée de différentes sociétés techniques très compétentes et expérimentées dans le domaine hydro électrique correspondant à l'envergure du projet présenté. Elles ont à leur actif la réalisation de très nombreux projets qui fonctionnent à la grande satisfaction de tous depuis des décennies. Hydro Morge comptera dans ses actionnaires Syan'enr, une SEM départementale portée par le Syane, le Syndicat des énergies de Haute-Savoie représentant l'ensemble des communes du département. L'ensemble ainsi formé est un gage de sureté, de sécurité, de droiture et de bon aboutissement pour le projet présenté.
- Le dossier :
 - o J'ai parcouru différents modules du dossier extrêmement complet présenté et je dois dire qu'un très grand travail sérieux, précis, mesurable a été réalisé dans tous les domaines liés à l'implantation et au fonctionnement de cette centrale.
 - o Rien n'a été laissé au hasard tant du point de vue technique et financier que du point de vue, position géographique Franco-Suisse, environnemental, prévention des risques, étude de danger, impact, restitution du milieu en l'améliorant, respect du PLU de St Gingolph...
 - o La finalité économique : production d'une énergie renouvelable propre et pérenne de quelque 2.5 MW de puissance estimée pouvant produire moyennement et annuellement plus de 8000 MWH, l'équivalent de l'énergie consommée par plus de 3000 foyers.
 - o Viabilité économique du projet : cette mise à disposition d'une énergie renouvelable non polluante, au prix du marché de l'énergie, viable pour la société Hydro Morge assure une pérennité financière au projet.

Conclusion :

Je suis enthousiasmé par un tel projet qui correspond parfaitement à ce que notre pays recherche dans sa grande et obligatoire recherche du développement des énergies renouvelables propres permettant de diminuer cette consommation d'énergies fossiles condamnant l'équilibre des générations futures.

Je souhaite vivement que ce projet soit accepté et puisse commencer dans les délais les plus courts, la transition énergétique-écologiste ne doit pas être un vœux pieux, elle doit être supportée, aidée et mise en pratique par tous.

Je félicite chaque intervenant dans ce projet et particulièrement la commune de Saint Gingolph qui porte ce beau projet sur son territoire.

En tant qu'ancien maire, attentif, promoteur et persuadé du développement indispensable des énergies renouvelables propres, j'adresse tous mes vœux de réussite aux acteurs et décideurs de ce projet.

Bien cordialement

Raymond Villet
205 route de chez Jeantet
74160 VERS